

# CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 FEVRIER 2021

## ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu d'information des délégations permanentes du Bureau et du Président
2. Nouvelle désignation des représentants communautaires au sein de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace consécutivement à une modification de ses statuts
3. Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) : Transfert de la compétence organisation des mobilités au profit de la Communauté de Communes du Pays de Barr et consultation des communes membres
4. Projet de réalisation de deux aires de camping-cars à Andlau et Dambach-la-Ville – principes généraux d'aménagement et mode préparatoire
5. Pacte financier et fiscal du Territoire du Pays de Barr – Prorogation des modalités de répartition des charges liées aux transferts antérieurs – Compensation des charges relatives à la participation des communes membres à l'acquisition d'équipement de protection dans le cadre de la crise sanitaire – Détermination des attributions de compensation pour l'exercice 2021
6. Modification du tableau des effectifs du personnel de la CCPB – Créations, suppressions et transformations d'emplois permanents et non permanents
7. Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2021
8. Détermination du lieu d'organisation de la séance du Conseil de Communauté du mois de mars 2021
9. Questions orales
10. Divers et communications